



République Islamique de Mauritanie
Honneur –Fraternité – Justice

Ministère de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et des Technologies de
l'Information et de la Communication

Institut National de Promotion de la Formation Technique et Professionnelle
INAP-FTP

BP : 2818
Tél. 45 29 4318
Fax : 45 29 69 15

NOTE DE PRESENTATION ET BILAN D'ACTIVITES

Février 2014

1. Présentation de L'INAP-FTP

1.1. Statuts et Missions

L'Institut National de Promotion de la Formation Technique et Professionnelle (INAP-FTP) est un Etablissement Public à caractère Administratif, créé par décret n° 053/02 du 16 juin 2002. C'est une structure de conseil et d'aide à la décision ayant pour missions d'œuvrer à rapprocher la demande et l'offre de formation.

Les missions de l'INAP-FTP s'articulent autour des axes suivants :

- l'analyse des besoins en qualification des différents secteurs de l'économie à travers des études sectorielles ;
- l'élaboration des programmes de formation répondant aux besoins identifiés ;
- l'appui pédagogique aux établissements de formation pour la mise en œuvre d'une formation pertinente et de qualité.

L'INAP-FTP assure, en outre, la gestion du Fonds Autonome de Promotion de la Formation Technique et Professionnelle (FAP-FTP) prévu à l'article 28 de la loi N° 98/007 du 20 janvier 1998 relative à la Formation Technique et Professionnelle dont les statuts font partie du décret de création de l'INAP-FTP.

L'INAP-FTP et le FAP-FTP sont créés dans le cadre de la mise en œuvre de la composante formation technique et professionnelle du Programme National de Développement du Secteur Educatif (PNDSE).

1.2. Présentation du FAP-FTP

Le FAP-FTP est un mécanisme qui contribue au pilotage de la FTP par la demande et qui a pour objet principal d'inciter les entreprises mauritaniennes à participer au développement des modes de formation technique et professionnelle répondant à leurs besoins en qualification à travers un concours financier partiel.

Les financements du FAP-FTP sont accordés par un comité paritaire Etat -privé appelé Comité d'Attribution des Financements (CAF).

Le manuel des procédures du FAP-FTP et son Comité d'Attribution des Financements ont été fixés respectivement par les arrêtés conjoints n° 1374 du 9/12/2002 et n° 1411 du 17/12/2002 MEN/MF.

Les champs d'application du FAP-FTP sont :

- la formation en cours d'emploi ;
- la formation en alternance ;
- la formation en apprentissage ;
- la formation à l'auto emploi.

Les bénéficiaires du FAP-FTP sont :

- les entreprises individuelles ;
- les groupements d'entreprises constitués pour la réalisation d'actions de formation ;
- la Confédération Nationale du Patronat Mauritaniens et les organisations professionnelles sectorielles ;
- les établissements de formation techniques et professionnelle publics et privés associés à un ou plusieurs bénéficiaires parmi ceux ci-dessus cités et mettant en œuvre des actions compatibles avec l'objet du FAP-FTP.

Les critères d'éligibilité aux financements du FAP-FTP et les contenus des requêtes sont définis au manuel des procédures.

1.3. Structure de l'INAP-FTP

Outre les postes de Directeur, de Directeur Adjoint et les services de la comptabilité et du secrétariat, L'INAP-FTP est structuré par départements ainsi qu'il suit :

- Département de l'Ingénierie de Formation (DIF), chargé de l'étude des besoins en qualification du marché de l'emploi et la promotion des nouveaux modes de formation ;
- Département de l'Ingénierie Pédagogique (DIP), chargé de l'appui pédagogique aux structures de formation et de l'élaboration des programmes de formation et des outils didactiques et pédagogiques ;
- Département des Normes et de la Qualité (DNQ) chargé de l'introduction d'une démarche qualité dans le dispositif et de veiller à l'harmonie de la certification des formations ;
- Département du Suivi et de l'Evaluation (DSE) chargé du suivi des indicateurs de performance du système, de l'évaluation des activités de formation et de la mise en place d'un système permanent de suivi des formés ;
- Département des Mécanismes de Financement (DMF), chargé du secrétariat du FAP-FTP, de l'instruction des requêtes de financement et du développement des mécanismes de financement du système.

2. Bilan d'activité de l'INAP-FTP

Ce bilan porte sur les principales activités réalisées par l'Institut depuis sa création :

- ✓ Réalisation d'études de portrait et d'enquête sur les besoins en qualifications des entreprises du secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP), des métiers de bureau, du sous secteur de la mécanique automobile, du secteur du textile et de l'habillement, du sous secteur du froid et de la climatisation, du travail du cuir, de l'hôtellerie et du tourisme, de l'industrie et des mines ; de l'agropastoral et des métiers de l'informel urbain ;
- ✓ Réalisation de travaux sur la rénovation des programmes et supports de formation
 - 36 programmes élaborés et/ou rénovés pour des nouvelles filières ou des filières existantes pour les niveaux d'ouvrier qualifié (CAP), de technicien (BT) et de technicien supérieur (BTS), dans les domaines de l'industrie, les bâtiment et travaux publics, les métiers de bureau et informatique, l'hôtellerie et tourisme, l'agropastoral, les métiers de l'artisanat,
 - Adaptation de plus de 14 programmes et de supports didactiques de formation pour les niveaux diplômant de certificat de compétences (CC) et les formations qualifiantes ;
 - Elaboration de guides et de supports d'accompagnement de certains programmes (guide d'équipement, guide pédagogique et d'évaluation,..)
- ✓ Réalisation d'études sur le système de suivi évaluation du dispositif de l'éducation et de la formation
 - Collecte de données sur l'offre du dispositif national de formation professionnelle ;
 - Enquêtes sur l'insertion des sortants de la formation technique et professionnelle des promotions de 2002, de 2004 et de 2010 ;
 - Enquête sur l'insertion des sortants de l'université (promotion 2002)
 - Rapport de l'étude sur l'évaluation du système de suivi des sortants de la FTP
 - Rapport Evaluation de l'Impact des actions de formation continue des enseignants du fondamental et secondaire général
- ✓ Appui institutionnel et renforcement des capacités des établissements de formation
 - Etude sur l'élaboration d'un cadre conceptuel d'organisation du dispositif de formation technique et professionnelle au niveau national ;
 - Etude sur la nomenclature des secteurs de formation et l'architecture des diplômes
 - Etude sur la mise en place d'un cadre d'organisation de la formation avec l'entreprise et expérimentation de ces nouveaux modes dans 4 filières de formation ;
 - Audit des établissements et démarche qualité.
 - Elaboration et participation à la mise en œuvre de plans de formation et de perfectionnement technique et pédagogique des formateurs et personnels pédagogiques des établissements de formation ;
 - Appui à la pré-expérimentation et l'implantation en 2006 et 2007 de 17 nouveaux programmes de formation au niveau de 7 établissements de formation (encadrement et conseil des formateurs, élaboration des supports de cours,..) ;

- Assistance technique en 2007 pour la construction et l'équipement des Centres de Formation Professionnelle des Mahadras d'Atar et de Néma et la mise à niveau pédagogique du CFPF de Nouakchott
- En 2009 , l'appui pédagogique aux CFPPs d'Aioun, Kiffa , Atar, Sélibaby, Rosso et Nouakchott dans le cadre de l'implantation des 13 programmes de formation rénovés

3. Mise en œuvre des projets d'appui aux établissements de FTP

L'INAP-FTP intervient en qualité de maître d'œuvre dans la mise en œuvre des activités de projets et de programmes d'appui portant sur le développement des capacités des établissements de formation, il s'agit en particulier :

- Projet d'Appui à la Formation Technique et Professionnelle (PAFTP) ;
- Programme d'Appui à la formation par apprentissage (PAFPA) ;
- Projet d'Amélioration de l'Employabilité des Sortants des Mahadras (PRESM) ;
- Projet d'élargissement des opportunités d'éducation et d'emploi pour la jeunesse mauritanienne ;
- Appui à la formation technique et professionnelle dans le cadre du C2D III/AFD ;
- Projet d'Equipement des Etablissements Scolaires en tables bancs.

ANNEXES :

Fiches de présentation des projets

Projet d'Appui à la Formation Technique et Professionnelle (PAFTP)

Objectifs du PAFTP

Le projet appuie la stratégie de la Formation Technique et Professionnelle (FTP) du pays qui vise à adapter le système de formation aux besoins qualitatifs et quantitatifs spécifiques de tous les secteurs productifs, et à réorienter le secteur FTP vers la demande du marché.

Objectifs spécifiques

Composante 1 : Renforcement et diversification de la formation technique et professionnelle

- **Sous composante Projets d'établissement**, qui vise spécifiquement à : Améliorer la qualité, l'efficacité et la pertinence de la formation dispensée par les établissements de FTP bénéficiaires
- **Sous composante Formations qualifiantes**, qui vise la formation de 5000 jeunes déscolarisés ou faiblement scolarisés sur la période de 2012 à 2016. à travers des programmes d'apprentissage incluant des formations pratiques, organisées avec les employeurs.

Composante 2 : Amélioration de l'environnement institutionnel de la formation technique et professionnelle

- Accroître la capacité du MDEFPNT à créer un système de FTP axé sur la satisfaction de la demande du marché
- Renforcer les capacités de gestion du système de l'INAP-FTP,

👉 **Financement** : Gouvernement et Banque Mondiale (IDA), **Montant du financement** : **US\$ 17,6 millions dont US\$ 16 millions financement IDA**

👉 **Etablissements ciblés** : LFTPI, CFPP et LFTPC de Nouakchott, LFTPP de Néma, CFPP Aleg, ENFVA Kaédi, ENEMP de Nouadhibou

👉 **Groupes cibles** : (i) les jeunes filles et garçons (ii) Centres de formation, les entreprises (iii) les fédérations et groupements des professionnels (iv) les administrations et institutions en charge de la formation professionnelle.

👉 **Bénéficiaires directs** :

- les jeunes issus du système éducatif, les professionnels en cours d'emploi.
- les jeunes non scolarisés et sans emploi, âgés de 14 à 24 ans.
- Les entreprises qui recruteront ces jeunes

👉 **Durée du Projet** : 5ans (sur la période 2011 – 2015)

👉 **Etat d'avancement des réalisations** :

a) Pour la sous composante « Projets établissements »

- Exécution des activités prévues au titre des subventions d'appui aux projets d'établissements pour les années 01 et 02 (2012/2013/2014) au profit de 7 établissements (CFPP de Nouakchott et d'Aleg, LFTP de Nouadhibou, LFTPC de Nouakchott, LFTPP de Néma, LFTPI de Nouakchott et l'ENFVA de Kaédi) ;
- l'assistance technique pour l'élaboration des programmes d'études de l'ENFVA de Kaédi en cours de lancement ;
- le marché pour la fourniture de 08 lots d'équipements destinés à 07établissements bénéficiaires du projet : les modalités de la contractualisation avec les fournisseurs retenus sont en cours de finalisation par la DPEF.

b) Pour la sous composante « Formations qualifiantes »

- 06 ententes avec des partenaires : FMBP,FPS, FSPL, FNP, Kinross Tasiast, Projet Tasiast .Ces ententes portent sur la formation qualifiante d'environ 5000 sur la période de 2012 à 2016 ;
- 74 actions de formation qualifiante financées au profit de 1561 jeunes dont 31 actions déjà achevées au profit de 982 jeunes

c) Composante 2 : Amélioration de l'environnement institutionnel de la formation technique et professionnelle

- L'assistance technique pour la mise à jour du cadre réglementaire de la FTP et de la mise en place d'un système de pilotage et de suivi de la FTP est en phase de lancement ;
- L'étude sur le plan de développement des ressources humaines du département (MEFPTIC) est en cours de réalisation ;
- Les termes de référence des études sur l'élaboration du cadre normatif de certification des compétences et la stratégie de communication de la FTP sont en cours de préparation.

Programme d'Appui à la Formation par Apprentissage (PAFPA)

👉 Objectifs du PAFPA

Renforcer l'employabilité des jeunes et fournir les compétences professionnelles dont les entreprises ont besoin, en particulier les MPE, pour améliorer leur capacité de production et leurs revenus.

👉 Objectif spécifique

Développer une offre de formation par apprentissage (FPA), durable et réactive aux besoins en compétences des micros et petites entreprises et reconnue dans le cadre d'une action concertée entre institutions publiques, MPE et centres de formation professionnelle (CFP) concernés.

👉 **Financement** : un programme mis en œuvre avec le soutien de l'Union européenne et l'Agence française de développement, **Montant du financement : 948.144 euros**

👉 **Établissements de formation bénéficiaires** : CFPP de Nouakchott, LFTP Boghé, CFPP Rosso, LFTPP Atar, CFPF de Nouakchott, CFIP Caritas

👉 Groupes cibles :

- les jeunes en apprentissage sur le tas (filles et garçons à partir de 14 ans)
- les micros et petites entreprises du secteur artisanal non formel
- Les fédérations professionnelles des MPE
- les centres de formation professionnelle
- les institutions en charge de la FTP

👉 Calendrier du projet

- Durée du projet : 36 mois
- Date de démarrage : Septembre 2011
- Date de clôture prévue : août 2014

👉 Etat d'avancement / réalisations :

- Formation d'une première cohorte de 355 jeunes filles et garçon par apprentissage pour l'accès au Certificat de Compétences en 2012- 2013 et recrutement d'une cohorte de 307 jeunes pour la rentrée 2013- 2014 ;
- Implantation de la formation par apprentissage dans 13 métiers sur 4 filières :
 - **BTP** (plâtre décoration, électricité bâtiment)
 - **Services** (mécanique automobile, froid climatisation, coiffure-esthétique, coupe-couture, restauration, tôlerie-carrosserie, électricité automobile)
 - **Artisanat de production** (soudure métallique, menuiserie bois)
 - **MPE rurales** (maraîchage, mécanique agricole).
- Formation pédagogique de 118 tuteurs d'apprentissage et 32 formateurs,
- Formation de 12 conseillers d'apprentissage à l'accompagnement à l'insertion et à la fonction de conseil en apprentissage;
- Accompagnement de 269 jeunes par les services du Centre d'Appui à l'Insertion (CAP- Insertion) et formation de 12 Conseillers d'apprentissages;
- Formation de 8 cadres de la DFTP sur la gestion et la planification de la FPA.

PROJET D'AMELIORATION DE L'EMPLOYABILITE DES SORTANTS DES MAHADRAS

👉 Objectifs du PRESM

Le projet appui la mise en œuvre de la Stratégie de Formation Technique et Professionnelle du Gouvernement, le projet vise à offrir une formation qualifiante des sortants des mahadras et des déscolarisés précoces en vue de leur insertion professionnelle et leur participation à la vie active.

👉 Objectifs spécifiques

Composante 1 : renforcement de la qualité et de l'efficacité de 3 établissements de formation : les centres de formation professionnelle des mahadras de Nouakchott, d'Atar et le Centre de Formation et de Perfectionnement Professionnelle (CFPP) de Kaédi :

- Analyse des besoins des établissements et élaboration de leurs projets ;
- Assistance technique pour la mise en œuvre des projets d'établissements ;
- Equipement des établissements ;
- Formation formateurs et personnels d'encadrement ;
- Subventions aux Projets d'établissement.

Composante 2 : le développement de formations qualifiantes pour environ 300 jeunes dont 30%, au moins, issus des mahadras

- Identification, sensibilisation et formation des partenaires
- Mise en œuvre des formations
- Développement de l'ingénierie des formations qualifiantes (programmes/supports)

Composante 3 : Renforcement des capacités du ministère pour la prise en compte de la problématique de la formation professionnelle des sortants des mahadras et des déscolarisés précoces

- Etude relative à l'analyse des profils des sortants des mahadras et proposition d'une stratégie de prise en compte de leurs besoins
- Mise en place d'un système de suivi de l'insertion des bénéficiaires du projet
- Suivi des activités des établissements par les Ministères et l'INAP-FTP

👉 **Financement** : États Unies des Amériques, **Montant du financement** : **US\$ 990.000**

👉 **Groupes cibles** : (i) les jeunes filles et garçons (ii) Centres de formation, les entreprises (iii) les fédérations et groupements des professionnels (iv) les administrations et institutions en charge de la formation professionnelle.

👉 **Bénéficiaires directs :**

- les jeunes issus du système éducatif traditionnels (Mahadras),
 - les jeunes non scolarisés et sans emploi, âgés de 14 à 24 ans.
- Les entreprises qui recruteront ces jeunes

👉 **Durée** : 2 ans (2011-2013)

L'état d'avancement des différentes composantes du projet PRESM

- Exécution des subventions accordées pour les centres bénéficiaires (CFPM Nouakchott, CFPP Kaédi, CFPM Atar) au titre de la première année du projet (2012), la subvention de la deuxième année (2014) est en cours d'exécution
- Réalisation de la première phase de formation des personnels formateurs et pédagogiques des trois centres, la planification de l'exécution de la deuxième phase du plan de formation est en cours ;
- l'acquisition des équipements pour les trois centres, le lot des équipements en informatique a été livré pour le CFPM d'Atar et le marché des autres équipements pour les centres de Kaédi et Atar sont en cours de livraison;
- Les formations qualifiantes d'une première cohorte de 140 jeunes réalisées en partenariat entre les centres de formation et des ateliers professionnels du secteur informel, la formation de la deuxième cohorte de 140 jeunes est en cours d'exécution;
- Le rapport sur l'Etude relative à l'analyse des profils des sortants des mahadras et proposition d'une stratégie de prise en compte de leurs besoins a été finalisé

a) Etat d'avancement du Projet d'Appui à l'école d'Aleq (Avenant au PRESM)

- L'élaboration et la validation des programmes d'études pour les 3 filières de BTS et la filière ingénieur GC ;
- Mise en place de conventions de partenariat avec des écoles au Maroc et au Sénégal, avec des échanges et appuis dans les domaines relatifs à la gestion administrative et pédagogique.
- Les procédures pour l'acquisition des équipements pédagogiques et administratifs de l'école sont en cours ;
- Appui dans la mise en place de l'organisation de l'école

Projet d'élargissement des opportunités d'éducation et d'emploi pour la jeunesse mauritanienne

Objectifs du projet


Le projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de Formation Technique et Professionnelle du Gouvernement

- Le projet vise à élargir les opportunités d'emploi pour la jeunesse mauritanienne en appuyant le secteur de l'enseignement technique et professionnel;
- Le projet vise à aider la Mauritanie à remédier aux problèmes liés au faible accès à l'éducation, au chômage et à la marginalisation des jeunes.

Objectifs spécifiques

- Renforcer les capacités institutionnelles en vue de permettre aux jeunes de bénéficier d'une formation technique et professionnelle ;
- Améliorer la qualité et la pertinence de la formation technique et professionnelle offerte ;
- Améliorer les relations entre le secteur de l'EFTP et le secteur privé en vue d'augmenter les opportunités d'emploi pour les diplômés de l'EFTP

Financement : États Unies des Amériques à travers USAID , **Montant du financement** : US \$ 1.000.000

 **Groupes cibles** : (i) les jeunes filles et garçons (ii) Centres de formation, les entreprises (iii) les fédérations et groupements des professionnels (iv) les administrations et institutions en charge de la formation professionnelle.

Bénéficiaires directs :


- Les chômeurs et les jeunes non scolarisés âgés de 15 à 25 ans, en ciblant les plus vulnérables sur le plan économique.;
- Les personnes abandonnant leurs études au niveau des écoles religieuses traditionnelles ou Mahadras
- Les enseignants, les administrateurs des établissements bénéficiaires;

Les bénéficiaires indirects

- les entreprises qui utiliseront une main d'œuvre qualifiée à travers les activités du projet ;
- les familles des diplômés.

COMPOSANTES DU PROJET

- ✓ la mise à niveau de quatre établissements de formation technique et professionnelle existants dans quatre régions du pays. Il s'agit de :
 - Lycée de Formation Technique et Professionnel Polyvalent d'Atar, dans la région de l'Adrar,
 - Centre de Formation et de Perfectionnement Professionnel de Tidjikja, dans la région du Tagant,
 - Centre de Formation et de Perfectionnement Professionnel de Rosso, dans la région du Trarza ; et
 - Institut IQRAA à Nouakchott.
- ✓ Le développement de formations qualifiantes pour environ 460 jeunes mauritaniens, en mettant l'accent en particulier sur les chômeurs, les jeunes non scolarisés dont 30% des jeunes formés au niveau des Mahadras ou ayant quitté ces Mahadras avant la fin de leur formation.

 **Durée** : 1 an (2013-2014)

Les activités réalisées dans le cadre du lancement de ce projet :

- Organisation d'un atelier de lancement du projet
- Organisation de missions pour fournir aux établissements bénéficiaires du projet à Nouakchott et à l'intérieur, l'appui nécessaire pour réaliser leur propre diagnostic et les aider à formuler les activités qu'ils entendent mener sur une année en intégrant les appuis qu'ils peuvent attendre de l'actuel projet, ces missions ont permis de fournir les résultats suivants :
 - o Rapport de diagnostic de chaque établissement;
 - o Liste avec les spécifications techniques des équipements à acquérir ;
 - o Identification des besoins en formation des formateurs et personnels ;
 - o Projet d'établissement élaboré et validé ;
 - o Plan d'action élaborée pour chaque établissement et validé.

Financement d'un appui à la FTP par l'AFD

- ✓ Seconde tranche du C2D III (financement AFD dans le cadre du PNDSE) en appui à la formation technique et professionnelle
- ✓ 05 établissements de formation bénéficiaires : le LFTPI et le CSET de Nouakchott, les CFPPs d'Aioun, Kiffa et Sélilyaby.
- ✓ Principales activités programmées
 - Mobilisation d'une Assistance Technique pour mise en oeuvre des contrats programmes
 - Equipements des établissements
 - Formation des formateurs et personnels d'encadrement
 - Rationalisation / extension de l'offre en place et mise à niveau des établissements existants à travers l'extension et la réhabilitation des bâtiments.

Etat d'avancement/réalisations

. Intervention 'une assistance technique et qui a fourni un rapport comportant :

- Un rapport sur le contexte général et la situation de diagnostic des 5 établissements ciblés par l'étude et comportant les principaux axes de leur plan de développement ;
- Un rapport comportant des propositions de projets d'établissements (objectifs, activités, indicateurs, budget, calendrier de réalisation, etc.) pour chacun des 5 centres de formation ciblés par le concours AFD ;
- Une identification des besoins prévisionnels en équipements et supports ;
- Une identification des besoins en formation de formateurs et personnels pédagogiques

Projet d'Equipement des Etablissements Scolaires en tables bancs

Dénomination du Projet : Projet d'Equipement des Etablissements Scolaires en tables bancs.

Date de création de la Cellule d'Exécution du PEES : par Arrêté n°0069/MEFP/2010 du 10 janvier 2010.

Objectif du PEES : Produire 102 000 tables bancs pour répondre aux besoins des Wilayas exprimés par les départements en charge de l'Education Nationale.

Récapitulatif des résultats :

- La mise en œuvre des phases 1 et 2 ont permis la production de 25.740 tables bancs
- En plus de ces quantités, 40 000 tables fabriquées par des entreprises privées ont été réceptionnées par les bénéficiaires ;
- La phase 3 est en cours pour la production de 30 000 tables bancs : un marché a été passé avec l'établissement ZAR pour la fourniture de la matière d'œuvre, un premier bon de commande de 8500 tables bancs a été réceptionné, un deuxième bon de commande a été lancé pour 12000 tables bancs, les établissements de formation ont produit les 8500 tables bancs correspondant au 1^{er} bon de commande, l'état d'exécution des deux commandes se présente comme suit :

1^{er} bon de Commande (8500 tables bancs)

- Livraison de la matière d'œuvre: matière d'œuvre totalement livrée (sauf 300 plateaux pour le CFPP de Rosso)
- Production et livraison des tables bancs: 7600 TB ont été produites et livrées soit une production de 89,41%

2^{ème} bon de Commande (12.000 tables bancs) :

- Livraison de la matière d'œuvre: presque livrée en totalité (sauf 2400 plateaux pour le CFPP et LFTPI de Nouakchott)
- Production et livraison des tables bancs: 1140 tables bancs ont été produites et livrées, 1460 tables bancs sont prêtes pour la livraison, soit une production de 9,5%



FONDS AUTONOME DE PROMOTION DE LA FORMATION TECHNIQUE
ETPROFESSIONNELLE (FAP-FTP)

Bilan des activités

Le FAP-FTP a contribué au financement de 461 actions de formation dont 321 actions de formation continue et 74 actions de formation qualifiante. La durée totale de ces formations est de 97 415 heures de formation au profit de 8 264 bénéficiaires. Ces formations ont touché les zones de : Nouakchott, Rosso, Selibaby, Boghé, Kaédi, Nouadhibou, Aioun, Atar, Nema, Tidikja, Kiffa, Aleg, Teintane, Tembedgha, Rkiz, Djiguenni, Toumebeyelly et se répartissent par type et domaine de formation comme indiqué dans le tableau, ci-dessous :

Type de Formation	Domaine de formation	Nbre d'action	Durée en heures	Nbre de bénéficiaires
A) Formation continue	Tertiaire	113	8 153	1356
	BTP	87	7 982	1133
	Industrie	60	4 772	869
	Elevage et agriculture	45	4087	2238
	Artisanat Hôtellerie Tourisme	17	1 516	294
B) Formation par Alternance	BTP	49	20 263	546
	Electricité industrielle	2	1 776	40
	Mécanique Auto	1	576	10
	Tertiaire	2	1 360	36
C) Formation par Apprentissage	Mécanique Auto	6	6 323	101
D) Formation à l'Auto-emploi	Entrepreneuriat	6	1357	80
E) Formation qualifiante	BTP, industrie, Agriculture, pêche, tertiaire audiovisuel	74	39150	1561
	Total	462	97 415	8264

Le coût global de ces actions s'élève à environ 751 millions UM, dont 644 millions UM supportés par le FAP-FTP sur des financements du Gouvernement, de l'IDA et de l'AFD.